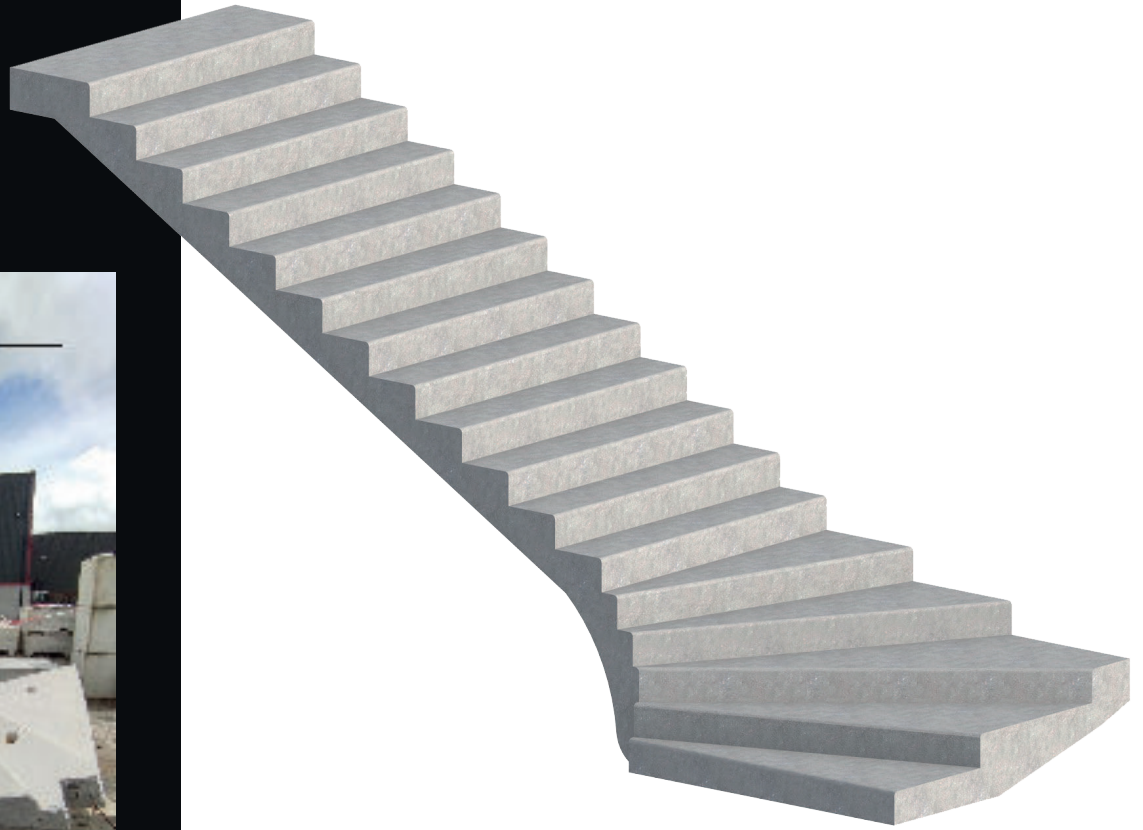


ESCALIER BALANCÉ À VIDE



Dimensions

- Emmarchement maxi de 160 cm*,
- Hauteur de marche maxi de 15,6 cm à 18 cm*.

*Suivant la réglementation

Caractéristiques

- Répond aux normes Code du travail, ERP, logements collectifs et individuels,
- Balancement en tête et/ou pied,
- Conforme à la règle de Blondel $60 \text{ cm} < 2 H + G < 64 \text{ cm}$,
- Classe de résistance / exposition : C35/45 XF1 (autres formules possibles sur étude),
- Résistance au feu REI 60 suivant Eurocode 2.

Finitions

- Coulage à l'envers, dessus de marche lisse,
- Sous-face roulée,
- Nez de marche arrondi.

Variables et personnalisations

- Réalisation d'une rive courbe ou braise,
- Ragréage sous-face effet lisse,
- Insert ou réservation pour bande anti-dérapante**.

** voir fiche traitement anti-dérapant

Contact

Service commercial
commercial@groupe-lg.fr